



LA TAXE D'APPRENTISSAGE

STAPS | Campagne
2022



UFR STAPS

Date limite de versement
le **31 mai 2022**

COMMENT VERSER ?

- 1 - Complétez le formulaire en ligne et renseignez vos coordonnées : <https://cutt.ly/ikTE58Q>
- 2 - Identifiez la composante destinataire de votre taxe : **UFR STAPS code 0511818Z**
- 3 - Sélectionnez votre mode de paiement puis suivez les instructions.
- 4 - Notre agence comptable vous envoie un reçu libératoire avec la date et le montant de votre versement.

LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE RÉPARTITION 2022



87%
Financement de l'apprentissage

13%
Dépenses libératoires de l'employeur pour le financement des formations initiales professionnelles et technologiques

L'UFR STAPS, EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS :



1 265
étudiants



117
enseignants/chercheurs, personnels administratifs et techniques



17
diplômes



1
laboratoire de recherche Performance, Santé, Métrologie Santé

DE BONNES RAISONS POUR NOUS VERSER, VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Nos réalisations :

- Aménagement de salles de cours pour l'enseignement à distance.
- Financement de nouveaux équipements sportifs et informatiques.
- Achat de fauteuils roulants.

Nos projets :

- Faciliter l'accès à nos formations pour tous les publics.
- Renforcer la réussite de nos étudiants.
- Développer l'enseignement à distance, les parcours aménagés, les validations d'acquis.





CONTACT

UFR STAPS

Campus Moulin de la Housse - Bat 25

Chemin des Rouliers - BP 1036

51 687 Reims Cedex 2

www.univ-reims.fr/ufrstaps



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE